

CHASSIEU ÉCOLOGIE

Pour une vraie politique de
Développement Durable à Chassieu



février 2013

PROLONGEMENT DU TRAM T2 A CASSIN

LE PROJET : une extension du tram sur 2 kms depuis l'entrée Ouest d'Eurexpo ,jusqu'au Rond Point René Cassin

LE COÛT : Travaux : 21 100 000 € - Achat de rames : 5 668 333 € soit 26 768 333 €. D'autre part, la commune de Chassieu a déjà prévu d'investir , en 2013 , 110 000 €, pour l'éclairage.

QUELLE UTILITÉ ?

Pour la Zone Industrielle : elle serait desservie par la station Mi-Plaine, en bordure de la Zone Industrielle et nécessiterait donc un moyen de transport complémentaire pour rejoindre les entreprises.

La ZI Mi-Plaine est la 1ere zone industrielle de la Région, elle abrite 1400 sociétés, elle emploie 22000 personnes, et à ce titre elle mérite d'avoir un transport « lourd »

Pour les Habitants de Chassieu : la station René Cassin est complètement excentrée.

Elle se trouve à près de 3 kms de Chassieu le Haut, et nécessite de prendre un moyen de transports pour se rendre à la station. Le bus 68, met environ 20 minutes depuis le collège. Le parking prévu de 130 places sera vite saturé et favorisera le stationnement sauvage.

NOUS PROPOSONS : un tracé rejoignant le rond-point d'Usingen en passant par la rue Blériot et l'avenue du progrès afin de desservir la Zone Industrielle. Ensuite, à partir du rond-point d'Usingen nous demandons l'étude de deux solutions :

- Soit un tram pénétrant dans la commune par la rue du Progrès jusqu'à la place Roosevelt, la Place Coponat, puis le quartier du Raquin et le collège.
- Soit un tram en direction de Genas, avec des parkings en amont de la Rocade, ce qui désengorgerait le CD 29 (18000 véhicules/jour) et un renforcement de la fréquence de la ligne 76 qui traverse Chassieu du Nord au Sud.

NOUS VOULONS UN TRAM A CHASSIEU, MAIS..... UN TRAM UTILE A TOUS !

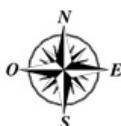


PARC DU ROTAGNIER

La reprise, par la commune, de cet espace boisé situé entre la Mairie, la rue Delage et la rue du Repos permettra un meilleur entretien. L'espace multi-sports (foot) qui y sera intégré, pour un coût de 80000 €, répond à un réel besoin des habitants. Mais l'investissement total de 500000 € (pour un budget primitif de la section d'investissement de 1 433 802 €) est excessif pour la rénovation des chemins piétonniers et la pose de quelques bancs.

Il faut conserver le caractère naturel du parc et consacrer l'investissement à ce qui est vraiment utile aux Chasselands.

contact : chassieu.ecologie@orange.fr ou 06 82 64 54 79



EN CONCLUSION : le tracé du prolongement du tram T2, tel qu'il est proposé ne dessert en rien les Chasselands et que de façon très partielle la Zone Industrielle : il s'agit simplement de réaliser la première porte d'entrée d'un tram qui desservirait le grand stade. Nous sommes étonnés de cette enquête publique, l'arrivée du tram à Cassin figurait déjà sur des plans du Grand Lyon datant de 2010.

PROSPECTIVE D'URBANISATION

Le Maire de Chassieu a demandé en 2010 une étude de schéma d'aménagement de la commune à l'agence de l'urbanisme du Grand Lyon (le projet Chassieu 2020). Validée en avril 2010 par les élus de la majorité municipale, elle sera la ligne directrice de la politique urbanistique de la municipalité actuelle. Elle prévoit un accroissement de la population de 4700 habitants (soit +50% de la population actuelle) et de 2250 logements (dont 34% de logements sociaux) essentiellement dans le secteur Pergaud-Raquin-Murget et le long de la voie nouvelle (accès sud au Grand Stade).

Secteur Nord Ouest de la commune (voie nouvelle)



Projet
Chassieu
2020

Secteur
Pergaud
Raquin
Murget

Il nous faut une autre politique d'aménagement pour la commune qui donne la priorité à la préservation de la nature, de l'environnement et du cadre de vie à Chassieu et non plus aux seuls intérêts du Grand Lyon et des promoteurs immobiliers.

CHATENAY

Rappel : vente des terrains communaux en proximité du cimetière et du parc du Chatenay pour 130 euro/m² au promoteur European Homes pour la construction de 88 logements (dont 40 % de logements sociaux). Il faut préserver cet espace naturel pour l'agrandissement du parc et du cimetière. Actuellement, le projet est suspendu dans l'attente d'une décision de justice suite aux recours de Chasselands.

BUDGET : UNE DERIVE INQUIETANTE

Depuis 2004, les finances communales étaient plutôt en amélioration. Ce n'est plus le cas, en 2012 les charges à caractère général ont progressées de 5,7% par rapport à 2011. Cette augmentation des charges de gestion induit mécaniquement une baisse de l'autofinancement qui a perdu 400 000 € depuis 2007. Le financement de l'investissement est en péril.

Compte	2011	2012	Ecart en €	Ecart en %
Charges à caractère général	3 479 578,73	3 677 293,59	197 714,86	+ 5,7 %
dont				
ENERGIE - ELECTRICITE	720 221,52	770 375,46	50 153,94	+ 7,0 %
TERRAINS (entretien)	182 546,70	224 935,39	42 388,69	+ 23,2 %
BATIMENTS (entretien)	121 542,14	235 087,97	113 545,83	+ 93,4 %
VOIES ET RESEAUX (entretien)	82 007,50	133 950,12	51 942,62	+ 63,3 %